



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 21 mai 2013

Ordre du jour :

1. Présentation de l'avancement du projet de Réseau national intégré de radiocommunication
2. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 7 mai 2013
3. Divers

*

Présents : M. François Bausch, M. Alex Bodry, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Norbert Hauptert, M. Marc Lies, M. Lucien Lux, M. Roger Negri, M. Michel Wolter

M. Michel Asorne, M. Jean-Lou Siweck, du Ministère d'Etat
Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Fernand Boden, M. Claude Meisch, M. Gilles Roth

*

Présidence : M. Michel Wolter, Président de la Commission

*

1. Présentation de l'avancement du projet de Réseau national intégré de radiocommunication

M. Jean-Lou Siweck présente l'évolution du projet de réseau national intégré de radiocommunication (RENITA) sur base de la présentation powerpoint reprise en annexe.

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- Des synergies entre le RENITA et le réseau Tetra mis en place par la Ville de Luxembourg pour suivre/organiser la circulation des bus pourraient éventuellement être trouvées. Le choix de la réalisation du réseau par un opérateur économique a justement

été retenu en vue de lever des synergies avec des infrastructures existantes. En ce qui concerne le réseau de la Ville de Luxembourg en particulier, il est cependant déjà certain que ce ne sera pas au niveau des antennes, puisque les fréquences utilisées par les deux réseaux seront différentes.

- Il n'est pas encore prévu que le réseau de radiocommunication développé par l'Etat pour les transports publics (Busleitsystem) soit intégré dans le RENITA, mais une telle solution serait techniquement envisageable.
- La pondération des multiples critères techniques et autres intervenant dans l'évaluation des candidats du marché public a été élaborée et est suivie par une équipe d'experts externes expérimentés en la matière. Le degré de réalisation des différents groupes de critères intervient également dans l'évaluation des candidats. Un critère auquel une importance particulière a été attribuée, compte-tenu de la situation géographique du Luxembourg, concerne l'interconnexion avec d'autres réseaux (étrangers).

Le représentant du Ministère d'Etat précise qu'à partir du moment où un opérateur aura été sélectionné, il serait idéal que ce dernier puisse immédiatement entamer ses travaux. Or, ce n'est qu'à ce moment précis que le Gouvernement pourra soumettre à la Chambre des Députés un projet de loi portant sur l'engagement financier nécessaire au financement de ce projet.

Il serait souhaitable de trouver une solution permettant à l'Etat d'éviter un report du début des travaux jusqu'au moment où la Chambre des Députés aura avalisé leur financement.

La Commission propose qu'une demande d'autorisation de début des travaux avant le vote du projet de loi y relatif soit soumise à la Commission du contrôle de l'exécution budgétaire (réunion jointe avec les membres de la Commission des Finances et du Budget) à partir du moment où l'opérateur aura été sélectionné (probablement fin 2013).

2. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 7 mai 2013

Le projet de procès-verbal est approuvé.

3. Divers

La Commission décide de demander au Gouvernement de lui soumettre sa prise de position relative à la proposition de loi 6538 portant modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu, avisée par le Conseil d'Etat le 14 mai 2013.

Luxembourg, le 23 mai 2013

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Michel Wolter

Annexe :

Présentation ppt de l'avancement du projet RENITA

Projet RENITA

-

Réseau National Intégré de Radiocommunication

Chambre des Députés
Commission des Finances et du Budget
21 mai 2013

Sommaire

1. Etat d'avancement de
la procédure de marché public
2. Calendrier prévisible
3. Loi de financement

Rappel

- Remplacement du Réseau radio intégré analogique utilisé depuis les années 1970 par les services de secours et de sécurité
- 11.500 utilisateurs avec 8.200 terminaux
- Couverture nationale
- Réseau numérique à résilience élevée (99,99%)
- Prise en service du nouveau réseau numérique le 30 juin 2015 (Présidence UE)
- Déploiement, opération et maintenance d'un réseau dédié par un opérateur économique

Marché public

- Organisation interne :
 - Groupe de pilotage : Utilisateurs, IGF et ILR
 - Comité permanent : Ministère d'Etat, Police et ASS
 - Gestion de projet : M. Michel Asorne, Dipl. Ing.
- Consultants expérimentés :
 - Volet technique
 - Volet économique
 - Volet juridique

Marché public

- Principes du marché:
 - Opérateur unique chargé de la planification, de la fourniture, du déploiement, de l'opération et de la maintenance du réseau sur une période de 15 ans
 - Cahier de charges à description fonctionnelle
 - Offre économiquement la plus avantageuse
 - Marché négocié
 - Précédé d'une sélection de trois candidats
- Marchés séparés:
 - Terminaux
 - Installation des terminaux dans les véhicules d'intervention

Marché public

- Avis de pré-information : 4 août 2012
- Avis de marché : 18 octobre 2012
 - 18 entreprises intéressées
- Remise des candidatures : 30 novembre 2012
 - 6 candidats
- Sélection des candidats : 2 janvier 2013
 - 3 candidats admis au marché négocié
- Envoi du cahier de charges : 13 janvier 2013
 - Cahier de charges : 1 032 pages
 - Matrice de prix
- Remise des dossiers de soumission : 8 avril 2013

Offres reçues

- Technologie : TETRA (norme ETSI)
 - Permet interconnexion avec D, B et NL
- Fournisseurs de système renommés
- Opérateurs avec assise solide
- A revoir :
 - Une option d'achat sous conditions est à privilégier par rapport à une acquisition par l'Etat dès la mise en place

Calendrier

- Début des Négociations: 22 mai 2013
- Cahier de charges définitif: septembre '13
- Adjudication du marché : décembre 2013
- Avant-projet de loi au Conseil de Gouvernement: décembre 2013

Loi de financement

- Contenu:
 - Autorisation de l'engagement financier
 - Autorisation de conclure contrat sur 15 ans
- Engagement financier:
 - Investissement initial
 - Coûts opérationnels
 - Terminaux
- Mesures d'accélération des travaux
 - Par rapport à l'Opérateur: travaux préparatoires
 - Par rapport à la procédure législative

Projet RENITA

-

Réseau National Intégré de Radiocommunication

Chambre des Députés
Commission des Finances et du Budget

21 mai 2013